

Marc CHEVRIER

La
République
québécoise

Hommages à une idée suspecte



Boréal

Extrait de la publication

Les Éditions du Boréal
4447, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L2
www.editionsboreal.qc.ca

La République québécoise

DU MÊME AUTEUR

Le Temps de l'homme fini, essais, Boréal, coll. « Papiers collés », 2005.

Une pensée libérale, critique ou conservatrice ? Actualité de Hannah Arendt, d'Emmanuel Mounier et de George Grant pour le Québec d'aujourd'hui (sous la direction de Lucille Beaudry et Marc Chevrier), Presses de l'Université Laval, 2007.

Par-delà l'école-machine. Critiques humanistes et modernes de la réforme pédagogique au Québec (direction), Multimondes, 2010.

La France depuis de Gaulle. La V^e République en perspective (sous la direction de Marc Chevrier et Isabelle Gusse), Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Voyage dans l'Autre de la modernité. Essais d'anthropologie philosophique (sous la direction de Marc Chevrier, Yves Couture et Stéphane Vibert), Fides, 2011.

Marc Chevrier

La République québécoise

Hommages à une idée suspecte

Boréal

© Les Éditions du Boréal 2012
Dépôt légal : 4^e trimestre 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia
Diffusion et distribution en Europe : Volumen

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Chevrier, Marc, 1964-

La république québécoise : hommages à une idée suspecte

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 978-2-7646-2183-7

1. Republicanisme – Québec (Province). 2. Québec (Province) – Politique et gouvernement.
3. Monarchie – Québec (Province). I. Titre.

JL246.R46C43 2012 321.8'609714 C2012-942148-0

ISBN PAPIER 978-2-7646-2183-7

ISBN PDF 978-2-7646-3183-6

ISBN ePUB 978-2-7646-4183-5

*À la mémoire de mes aïeules,
de Marc Brière et d'André Patry*

À mes compatriotes

Ouverture

La république ou l'illustre inconnue de la politique québécoise

La république, qu'est-ce ça ?

ANDRÉ LAURENDEAU, *Le Devoir*, 1948

Pour qui prend la peine d'en étudier le langage et les ressorts, la vie politique québécoise ne laisse pas d'étonner. Les étiquettes, les écoles, les lignes de fracture, les chocs d'idées et d'intérêts, tels qu'ils se dévoilent d'une époque à l'autre, sont tous ceux d'une société développée, à cela près qu'il y manque quelque chose, un concept, une inspiration, un dessein, qui s'épanouit d'ordinaire ailleurs, mais pas en terres québécoises. C'est un peu comme si, passionné par la lecture d'un roman, vous vous aperceviez que l'écrivain s'est plu à composer son ouvrage sans utiliser une seule fois une certaine voyelle de l'alphabet. L'écrivain français Georges Perec s'est amusé à ce jeu de l'esprit en rédigeant *La Disparition*, où la lettre *e* murmure son absence. De telles prouesses, le cirque en fournit de nombreux exemples : pensons aux unijambistes aussi rapides que le lévrier ou aux souples contorsionnistes qui tiennent sur une jambe ou une main tout en composant avec leur corps de charmantes pagodes couvertes d'ombelles ou d'assiettes tournoyantes. En matière politique, c'est au concept de démocratie que les Québécois — comme les Canadiens d'ailleurs — demandent d'effectuer les contorsions les plus acrobatiques. La

démocratie en est ainsi venue à concentrer en elle toutes les aspirations de la société d'aujourd'hui, au risque d'un grand vague artistique : nous lui demandons beaucoup, sans pour autant savoir toujours préciser ce que nous attendons d'elle, ni vers quel type elle devrait tendre, ni avec quelle forme d'État elle devrait se marier.

Dans le présent essai, je m'emploierai à faire marcher la « cité » québécoise sur deux jambes, non point parce que la démocratie ne mériterait pas une si puissante adhésion, loin s'en faut. Il me semble en effet que cette « cité » tiendrait mieux en place, prendrait des contours mieux définis, serait promise à un avenir prometteur si nous lui joignons une idée sœur, avec laquelle la démocratie s'est tantôt disputée, tantôt réconciliée. Cette idée, c'est la République, la grande oubliée de l'histoire politique du Québec, qui a néanmoins survécu jusqu'à présent à l'indifférence et à la défaveur où elle est tombée grâce au travail souterrain de plusieurs de nos figures politiques et de nos penseurs qui, sans toujours l'invoquer nommément, l'ont fait revivre comme incessamment nos arbres reverdissent après l'hiver. Elle bourgeonne franchement aux temps des Patriotes, prenant sa source dans les vifs affluents de la Nouvelle-France, et depuis que l'armée britannique et ses collaborateurs l'ont mise sous le boisseau, elle refuse de mourir et renaît, opiniâtre, aux tournants critiques de notre histoire.

Le grand historien français Fernand Braudel avait trouvé le moyen de glisser quelques mots sur le Canada français dans son vaste tableau de l'histoire du monde qu'il publia pour la première fois en 1963, sous le titre *Grammaire des civilisations*. Voici, en quelques lignes ramassées, ce qu'il dit du Canada français « enraciné » :

La rupture avec la France, en 1763, a été ressentie comme une blessure toujours vivante, comme un abandon sans excuses. Le Canada a, par la suite, perdu le contact avec le « vieux pays », avec la France d'hier et d'aujourd'hui. Les rencontres ne sont pas tou-

jours heureuses. Car la France a évolué, depuis le XVIII^e siècle : elle a connu la Révolution, la république, la laïcité, elle anime aussi, comme une flamme, un catholicisme social d'avant-garde, révolutionnaire à sa façon.

Le Canada français, on le dit peut-être trop souvent, comprend mal ces novations, il s'en étonne et s'en détourne. Et cependant lui aussi, il évolue. Sa civilisation catholique et paysanne ne reste pas semblable à elle-même, sans plus : elle s'ouvre au progrès nécessaire, ses universités font actuellement un effort énorme de modernisation, d'ouverture sur les diverses sciences de l'homme. Et ce mouvement, à coup sûr, est animé par un esprit de résistance têtue à l'autre Canada, l'anglais, en fait à l'« américanisation¹ ».

Cette citation est intéressante en ce que Braudel, de si haut et de si loin qu'il ait observé le Canada français si microscopique dans l'histoire universelle, a su néanmoins percevoir ce qui changerait et ne changerait pas dans ce Canada français en mouvement dans les premières années de la Révolution tranquille. Le terme *modernisation* renferme parfaitement la cascade de métamorphoses qui a ébranlé le Québec, et dont plusieurs secousses annonciatrices s'étaient fait sentir sous les années Duplessis. Qui dit modernisation dit mise à jour, rattrapage, une grande mue sociale et économique qui voit la science, l'électricité, le pétrole abondant transformer les communications et les transports, les médias gouverner nos vies, et des bureaucraties expertes planifier nos destinées collective et individuelle. C'est une mutation de la civilisation, et le Québec, sous ce rapport, a énormément évolué, au point où on ne sait ce qui lui reste de son ancienne « civilisation catholique et paysanne ». Cependant, si nous retournons à cette même citation de Braudel, sous un autre rapport, le Québec n'a point changé, ou très peu. La laïcité, si elle est présente dans

1. Fernand Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Flammarion, 1993, p. 664-665.

nos débats depuis quelques années, agit encore comme un repoussoir ; elle évoque toujours, comme au temps où l'épiscopat guidait son peuple de croyants comme le berger ses brebis, une radicalité dangereuse, sinon impie, contraire à l'éthique dominante. Le Québec est toujours aussi méfiant à l'égard de l'idée de République, voire il l'ignore, comme si cette idée qui a inspiré tant de peuples dans l'histoire du monde n'avait rien à nous dire ici même, comme si elle était une parfaite étrangère qui, soupçonnée de fautes graves, devrait être renvoyée à la frontière, alors que le Québec, dont l'État est encore pensé juridiquement comme une portion d'une couronne distribuée sur dix autres boutures canadiennes, appartient encore à l'une des dernières pseudo-monarchies constitutionnelles sur le continent américain, à laquelle se comparent les petites couronnes caribéennes, tels Grenade, les Bahamas, la Jamaïque, le Belize, etc. Tandis que de nombreux « royaumes » de Sa Majesté Élisabeth II ont célébré son jubilé de diamant en 2012 pour souligner le soixantième anniversaire de son accession à ce trône démultiplié encore sur un territoire aussi vaste qu'un empire, il est curieux de penser que pendant toute cette soixantaine écoulée, pendant que le Québec connaissait sa grande mue, cassait la baraque « duplessiste » et s'enivrait d'idées de révolution, il ne s'est trouvé encore aucun mouvement sérieux et durable pour faire du Québec, non une « province » postmoderne et satisfaite d'elle-même, mais une République. Cette absence étrange mérite quelque élucidation, ce à quoi s'emploiera le présent ouvrage. De même nous verrons qu'introduire la République dans nos débats, ce n'est pas juste deviser sur le remplacement de notre monarque constitutionnel par un président élu ; c'est s'interroger sur les fondements de notre démocratie et de notre État, sur la portée de nos promesses réciproques, sur les liens entre gouvernants et gouvernés et sur le sens du bien public et des symboles qui le transportent dans notre vie de tous les jours comme dans les moments exceptionnels, difficiles mais nécessaires, où le peuple se saisit comme souverain et se donne une loi commune.

Un peu à la manière des compositions modernes qui dérogent à la forme classique de la sonate en trois mouvements, le présent essai propose au lecteur un programme de cinq mouvements principaux, suivis d'une finale². Dans le premier mouvement, un *allegro moderato*, j'explore cet impensé, ce résidu tenace de la culture politique québécoise qui sert encore de socle à notre frêle État, ce que j'ai appelé le *monarchisme québécois*. L'historien Michel Brunet écrivait des anciens Canadiens au lendemain de la Conquête qu'ils étaient « monarchistes dans l'âme³ ». Se pourrait-il que depuis, les Canadiens, puis les Québécois modernisés, l'aient toujours fondamentalement été ? Ce monarchisme a ses raisons et son histoire ; il y entre un peu de nonchalance, d'indifférence à l'égard des choses de l'État, sinon une crainte d'aborder de front la nature du régime politique où nous plaçons d'emblée notre démocratie reçue comme un cadeau du ciel. S'y greffe aussi le refoulement de nos aspirations républicaines, pourtant clamées par de brillants hérauts, auquel concourent nos symboles nationaux. Ce monarchisme nourri d'irréalité se signale aussi par une certaine propension à séparer l'État de la communauté des citoyens et par un climat intellectuel particulier, ultramontain, où les lumières, en toutes choses, ne peuvent venir que d'ailleurs.

Dans le deuxième mouvement, un *andante non troppo*, j'examine le sens de la République en fouillant dans le lointain passé, fondateur de la Nouvelle-France, cette autre grande incomprise, calomniée, vilipendée, noircie, que même certains de nos histo-

2. Je rends ici hommage à Jean Leca, qui fut mon directeur de thèse à l'Institut d'études politiques de Paris. Esprit encyclopédique d'une rare profondeur, il a su brillamment montrer comment la pensée politique peut se concevoir comme une entreprise esthétique comparable à la composition musicale. Voir Jean Leca, *Pour(quoi) la philosophie politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 2001.

3. Michel Brunet, *La Présence anglaise et les Québécois*, Montréal, Les Intouchables, 2009, p. 54-55.

riens, que l'Histoire ennue, voudraient jeter aux oubliettes, car fatigués de la mettre en récit ils ont préféré attaquer l'idée même de récit au lieu d'enrichir les histoires disponibles ou d'en ouvrir de nouvelles. Il aurait été aussi plus aisé, sur un tel sujet, de convoquer les grands philosophes et d'en faire une belle dissertation. Or, la Nouvelle-France, dès lors qu'on l'examine comme un régime politique et social qui a son originalité, distant dès sa fondation de la France métropolitaine, est riche en enseignements. Elle a élaboré dans sa matrice des libertés étonnantes dont les marques furent peut-être plus durables qu'on croit. En confrontant le gouvernement et l'état social de la Nouvelle-France aux auteurs classiques qui ont pensé la République ou, comme Montesquieu, la monarchie tempérée, on s'aperçoit qu'elle n'a pas été le gouvernement despotique que plusieurs historiens et penseurs ont dit et disent encore qu'elle fut. Loin d'être cette caricature infamante, par certains traits elle constitue peut-être un fascinant embryon de république moderne, commencée par le choc entre le monde européen inégalitaire et l'univers indien, plus républicain, sur lequel plusieurs penseurs européens ont certes projeté des fantasmes de liberté naturelle sans rapport avec la nature des sociétés amérindiennes.

Le troisième mouvement propose un *intermezzo* où seront racontées les nombreuses tribulations que la Nouvelle-France réduite en « province » de Québec a connues depuis la Conquête, et notamment par suite du printemps républicain des Patriotes, dans une succession de sursauts et de dépressions civiques qui alternent sans être parvenus à changer quoi que ce soit au régime politique que le Québec a hérité de ses donateurs magnanimes, en dépit des charivaris dont fédéralistes et souverainistes ont secoué le régime canadien depuis la Révolution tranquille qui semble s'être épuisée, au plan politique du moins. J'examine notamment les conséquences des échecs référendaires de 1980, 1992 et 1995 et certains schémas de pensée persistants qui ont guidé nos élites dans la quête d'un nouveau statut politique pour le Québec. Si radicales et multiples qu'aient été les réclamations

en ce sens, nos politiques et une partie de nos intellectuels sont demeurés paradoxalement attachés à une vision conservatrice de la constitution et du droit politique, sans pouvoir dépasser l'horizon d'un provincialisme satisfait ; tant et si bien que plusieurs ont fait leur bonheur du statu quo ou adhéré aux vieilles peurs contre-révolutionnaires d'antan resservies sous les habits de la contre-culture et du libéralisme culturel prompts à défendre un antiétatisme moralisateur. À telle enseigne que l'idée qu'il n'y a rien à fonder au Québec passe pour avant-gardiste.

Sur la cadence d'un *allegro risoluto*, le quatrième mouvement examine les chemins à prendre pour fonder la République québécoise, si d'aventure, sortant de la dépression civique où il s'est enfoncé après l'échec du référendum de 1995, le Québec doit s'animer d'une idée commune forte, au lieu de se complaire dans le cynisme et le nombrilisme interconnecté. Fatigués, les Québécois le seraient, aux dires de la rumeur médiatique, de parler constitution. Au risque d'exacerber cette langueur, je prendrai plutôt le parti que les Québécois n'en ont jamais vraiment discuté, puisque leurs juristes et intellectuels tutélaires ont tourné le dos à la vision politique moderne de la constitution qui domine ailleurs en Occident, dont le sens et l'histoire seront exposés. Certains de nos intellectuels se sont opposés à l'idée d'une telle constitution ; il est utile de s'y arrêter et de voir ce que cette réticence révèle du rapport que le Québec, nation peu grammaticale, entretient avec la parole et l'écrit. Nous verrons aussi ce qu'il faut entendre de l'idée de République aujourd'hui, après avoir parcouru son histoire méconnue au Québec. Cela fait, sans proposer de programme précis ni de libellé juridique, j'esquisserai le contenu d'une constitution républicaine du Québec, en envisageant les principales questions qui se poseront nécessairement aux constituants, peu importe qu'il s'agisse d'une république indépendante ou d'une république qui, appuyée par un référendum majoritaire, aurait à redéfinir sa place à l'intérieur d'un Canada sommé à son tour de se repenser.

Enfin, le cinquième mouvement, un *scherzo* parfois strident,

envisage justement cet autre Canada, le majoritaire, le présomptueux, le légal, le possesseur légitime du régime politique sur lequel il se repose pour de nouvelles conquêtes. Encore rattaché au Canada comme un rémora à son requin, le Québec balance entre le désir de rompre ce lien ou de le renouer ; quoi qu'il résolve, il devra apprendre à regarder, les yeux grand ouverts, la nature véritable du régime politique où il s'insère bon gré mal gré et où, avec l'évolution de la démographie, il pèsera d'un poids de plus en plus léger. C'est là le moindre des exercices de lucidité qu'on puisse espérer.

Cet examen sans complaisance recourra à l'idée classique de gouvernement mixte, à savoir, grosso modo, que le meilleur régime est celui qui allie plusieurs corps aux principes différents plutôt que de dériver d'un principe unique. C'est une idée sur laquelle, dans l'histoire, libéraux et républicains d'ici et d'ailleurs se sont divisés. À la faveur de ce concept, on verra l'évolution du gouvernement mixte canadien, dans l'économie duquel la monarchie, placée en haut, devait tranquilliser la démocratie, placée en bas. Comme nous le verrons, le vieux gouvernement mixte pensé par les pères fondateurs canadiens s'est vite évanoui, plus tôt, d'ailleurs, que prévu. Seulement, un nouveau gouvernement mixte l'a remplacé, composé d'un monarque élu primoministériel dont la société, devenue pourtant moins déférente, tolère la grande concentration des pouvoirs, et de contre-pouvoirs, tels les tribunaux, qui l'arrêtent imparfaitement, sans instituer le peuple, canadien ou québécois, comme souverain. Cette analyse illustrera comment le Canada contemporain, malgré son indéniable évolution depuis 1867, est demeuré fidèle à ses origines antirépublicaines.

Enfin, en *presto finale*, il s'agira d'aller au-delà d'une simple récapitulation des cinq mouvements précédents pour poser la question, délicate : une culture *patriote* du bien public au Québec est-elle encore possible ?

Si le Québec formera un jour une république démocratique, nul ne le sait, mais il importera, pour ce faire, que les Québécois

recolonisent leur histoire, en cessant de la voir comme un vaste désert jonché d'épaves vagissantes qui se sont échouées aux abords rians de la Révolution tranquille. C'est pourquoi j'ai pris le parti d'exhumer le sens de la République en voyageant dans cette histoire, au lieu de simplement importer d'Europe ou des États-Unis de belles sérénades républicaines. Cela fait, quand nous connaissons mieux les lieux cachés d'où vient notre ardeur à la parole, nous saurons d'autant mieux recevoir les leçons venues d'ailleurs.

Allegro moderato

Le monarchisme québécois ou la politique de l'irréel

La vérité doit forcément être plus étrange que la fiction [...]

Car la fiction n'est qu'une création de l'esprit humain et, par conséquent, est à sa mesure.

GILBERT K. CHESTERTON, *Le Club des métiers bizarres*

L'Empire canadien, jadis nommé le *Dominion of Canada* ou Puissance du Canada¹, est décidément gâté par sa famille royale d'outre-mer qui, par ses représentants les plus dignes, a foulé quatre fois le sol canadien entre 2009 et 2012. Signalons tout d'abord la visite du prince héritier, Charles, et de son épouse, la roturière Camilla Parker-Bowles, en novembre 2009, qui firent une rapide incursion au Québec, accueillis par le premier ministre Jean Charest. Ils revinrent au Canada en mai 2012 en évitant cette fois-là le Québec ; ensuite vint la Reine du Canada elle-même, Élisabeth II, qui a trottiné au début de l'été 2010 dans quelques-unes des belles « provinces » de son royaume féal et

1. Depuis les lois de Westminster de 1931 et de 1982, l'ancien *Dominion* de Sa Majesté s'est en effet acquis une nouvelle maturité, d'où le terme d'« empire » qui le désigne avantageusement.

respectueux, sans toutefois s'aventurer au Québec, où Sa Majesté risquait de s'exposer au chahut de quelques trublions fâcheux. Enfin, le prince William et sa duchesse Kate, jeune couple fraîchement marié dans le faste londonien, ont été accueillis en juillet 2011 en rock stars, au dire de la presse, dans la glorieuse capitale de Sa Majesté et la petite métropole qui se mirent en frais pour les recevoir².

Comme c'est devenu leur habitude, les médias québécois ont traité ces visites avec une molle indifférence mêlée de fascination pour ces rituels anciens, notamment pour les chapeaux de Sa Majesté qui alimentent à eux seuls toute une industrie, ainsi que l'a rappelé Isabelle Paré du quotidien *Le Devoir*. Sur les ondes de Radio-Canada, Marc Laurendeau, la voix étranglée par l'émotion, commenta la visite de la souveraine en évoquant à demimot, avec sa circonspection habituelle, la possible désuétude de l'institution. L'éditorialiste en chef de *La Presse*, André Pratte, s'est même fendu d'un éditorial au titre digne de l'époque de Marie-Antoinette : « Vive la Reine ! ». Il réagissait aux résultats d'un inquiétant sondage selon lequel 48 % des Canadiens, dont 74 % de Québécois, estiment que la monarchie est « une relique de notre passé colonial³ ». Devant la terrorisante perspective d'un grand débat politique sur les institutions du pays menant à l'abolition de la monarchie au Canada par un grand soulèvement constitutionnel, le loyal éditorialiste s'est porté à la défense de la monarchie, seule capable, « en cette époque où les politiciens sont méprisés », d'incarner la dignité et la neutralité de l'État. « Pourquoi lancer un débat qui provoquerait nécessairement la division ? », conclut notre majordome de Sa Majesté. Faisons bloc derrière Élisabeth II, qui vient si souvent nous voir.

Et puis, que dire de la frénésie gourmande qui s'est emparée

2. *Le Journal de Montréal* en fait sa page titre. Voir aussi Rémi Nadeau, « Deux bains de foule dans la joie », *Le Journal de Montréal*, 4 juillet 2011.

3. André Pratte, « Vive la Reine ! », *La Presse*, 29 juin 2010.

Ce livre a été imprimé sur du papier 100 % postconsommation,
traité sans chlore, certifié ÉcoLogo
et fabriqué dans une usine fonctionnant au biogaz.



MISE EN PAGES ET TYPOGRAPHIE :
LES ÉDITIONS DU BORÉAL

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN OCTOBRE 2012
SUR LES PRESSES DE MARQUIS IMPRIMEUR
À CAP-SAINT-IGNACE (QUÉBEC).

